



AVIS PUBLIC

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR L'ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 77-2022
ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax de ce qui suit :

QUE le conseil municipal, lors de la séance ordinaire du 12 avril 2022, a adopté le Règlement numéro 77-2022 règlement édictant le code d'éthique des élus;

QU'IL peut être pris connaissance dudit règlement au bureau de la soussignée au 10 rue de l'Église, Sainte-Sophie-d'Halifax aux heures normales de bureau et copie peuvent être obtenue selon les tarifs en vigueur.

Ledit règlement est donc en vigueur conformément à la loi, à compter de sa publication.

DONNÉ à Sainte-Sophie-d'Halifax, le 13 avril 2022.

Nadia Roy

Directrice générale et greffière-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nadia Roy, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis sur le site internet de la Municipalité et au bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13 avril 2022

Nadia Roy

Directrice générale et greffière-trésorière